

REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2023.02.03 Du 9 mars 2023
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-trois, le 9 mars, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 3 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD  La Celle Saint-Cloud	Objet : Acompte de subvention versé au CCAS selon les besoins de fonctionnement – exercice 2023 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;">Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20230309-DEL2023-02-03-DE Date de télétransmission : 14/03/2023 Date de réception préfecture : 14/03/2023</div>	
SECRETAIRE DE SEANCE : NATHALIE PEYRON	Vu le Code général des collectivités territoriales,	
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 25 POUVOIRS : 10 VOTANTS : 35 POUR : 35	Vu l'avis favorable de la Commission Finances – Affaires générales – Vie économique – Commerce réunie le 1 ^{er} mars 2023,	
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE <u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS	Considérant que dans l'attente de l'attribution des subventions votées pour l'année 2023, certaines associations ou établissements peuvent se trouver confrontés à des besoins de trésorerie,	
	Considérant qu'à ce titre, et afin d'assurer le règlement des paies et charges du mois de mars 2023, le Centre Communal d'Action Sociale de La Celle Saint-Cloud sollicite un acompte de la subvention d'équilibre votée au budget primitif de la Ville d'un montant de 100 000 €,	
	Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés,	
	DECIDE :	
	De procéder au versement d'un acompte de subvention au Centre Communal d'Action Sociale de La Celle Saint-Cloud d'un montant de 100 000 €.	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;">Acte rendu exécutoire en vertu de son Dépôt en Préfecture le 16/03/23 et de sa publication le 16/03/23 Le Maire Par délégation  Aude BELLOIR Directrice du Pôle Administration Générale et Relations aux Citoyens</div>	<p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,</p>  Olivier DELAPORTE 
ABSENTS EXCUSES : ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : VALERIE LABORDE A SOPHIE TRINIAC NAÏMA CONTE EL ALAMI A SYLVIE D'ESTEVE FRANÇOISE ALBOUY A BIRGIT DOMINICI PIERRE QUIGNON-FLEURET A JEAN-CHRISTIAN SCHNELL LAURENT DUFOUR A OLIVIER DELAPORTE JULIETTE DECAUDIN A MOHAMED KASMI	<i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i>	

ANDREE BLOCH A LAURENT BOUMENDIL BLAISE VIGNON A PIERRE SOUDRY MARIE-PIERRE DELAIGUE A OLIVIER BLANCHARD STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS BARATON	
--	--